

# Convocation

## Assemblée Générale OCCE 85

**L'Assemblée Générale est prévue le  
Mardi 6 février 2024 à 18h  
A l'école élémentaire Françoise Dolto,  
Saint-Florent des Bois**

### À l'ordre du jour :

- Approbation des rapports moral et financier de l'Association Départementale
- Approbation des comptes annuels de l'association et des comptes annuels du siège
- Définition du projet d'activités et vote du budget prévisionnel pour 2023-2024
- Vote sur le montant de la cotisation pour l'exercice 2024-2025
- Approbation de la modification des statuts
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration Départemental

*Les motions relatives à l'ordre du jour, comme les questions diverses, doivent être adressées au Président 7 jours avant le début de l'Assemblée Générale.*

Pour délibérer valablement, la présence ou la représentation du dixième des membres actifs est nécessaire. **Ce quorum n'étant pas atteint, l'AG sera remplacée par un Conseil d'Administration auquel chacun·e pourra participer en présentiel ou en visioconférence via [ce lien zoom](#).**

**Afin de pouvoir délibérer, une deuxième assemblée générale est prévue  
le Mardi 20 février 2024 à 18h  
A l'école élémentaire Françoise Dolto,  
Saint-Florent des Bois**

et portera sur le même ordre du jour.

La liste des documents nécessaires à l'AG vous sera diffusée prochainement.

**Parce que nous souhaitons définir ensemble une démarche, des objectifs, des projets ... nous comptons fortement sur votre présence à l'Assemblée Générale de notre association départementale OCCE.**

Coopérativement

Antoine Mathé, président de l'OCCE de Vendée

***Ce temps statutaire sera suivi d'un temps convivial.***

**Office Central de la Coopération à l'École de Vendée**

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

17 rue Laënnec - Groupe scolaire Laënnec - 85000 LA-ROCHE-SUR-YON

Tél. : 02 51 36 36 47 – mél : ad85@occe.coop

Site Internet : <https://ad85.occe.coop>



# Pouvoir à faire parvenir à l'OCCE avant le jour de l'AG

Je, soussigné·e ....., demeurant à  
....., agissant en qualité de mandataire de la  
coopérative de ..... donne pouvoir à  
..... pour me représenter à la première Assemblée  
Générale convoquée pour le 6 février 2024, et si le quorum n'est pas atteint, **à la  
seconde Assemblée Générale convoquée pour le mardi 20 février 2024**, en  
conséquence, assister à la réunion de l'assemblée, signer le registre de présence et  
toute autre pièce, prendre part à toute délibération, émettre tout vote et  
généralement faire le nécessaire.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature :

